

**COMPTE RENDU ET PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BANGOR
DU 10 AVRIL 2018**

Étaient présents : Mme HUCHET Annaïck – Mr Sébastien CHANCLU - Mr Stéphane SAMZUN – Mme MATELOT Marie-Laure - Mr Franck THOMAS Mr Gaël GIRARD – Mr Pierre-Yves LE GAL– Mme Joëlle MATELOT-MORAÏS – Mme Evelyne LOREAL – Mme Harriet THOMAS – Mme Christine MAHé.

Absent excusé ayant donné procuration :

Monsieur Eric DELANOE ayant donné procuration à Madame Harriet THOMAS.

Absente excusée : Mme Geneviève GUICHENEY.

Secrétaire de séance : Madame Joëlle MATELOT-MORAÏS.

1- COTISATIONS D'ADHESION 2018.

Madame Le Maire propose aux conseillers de renouveler l'adhésion 2018 pour :

- La Fondation du Patrimoine : 75 €
- BRUDED : 251,25 € (0,25 € x 1005 habitants population INSEE).

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité.

2- : SUBVENTIONS 2018.

Madame Le Maire fait part aux conseillers de l'avis de la commission de finances pour l'attribution des subventions au titre de l'année 2018. Le conseil, après avoir délibéré, approuve les montants suivants à savoir :

ASSOCIATIONS OU FOURNISSEURS	VOTE CONSEIL MUNICIPAL	OBSERVATIONS
Festival de Bangor	400,00 €	1 abstention
Festival Lyrique	400,00 €	1 abstention
Vindilis	150,00 €	2 abstentions
Association Astronomique de Belle Ile	200,00 €	
Amicale Laïque de Bangor Voyage Sixt Fer à Cheval	1500,00 €	
Amicale des Boules Belliloises	50,00 €	
Les Guerueurs	400,00 €	2 abstentions
Youna	50,00 €	+ gratuité de la salle des fêtes

Protection et Conservation de l'abeille noire	150,00 €	
CFA Vannes	40,00 €	
Lycée Maritime et Aquacole Etel	80,00 €	
Maison familiale et rurale Questembert	40,00 €	
Association pour la promotion des bovins de BI	150,00 €	
ADAPEI Papillons Blancs	50,00 €	
ASBI	1 200,00 €	
Foyer socio culturel	400,00 €	
Festival Belle Ile en Jazz	400,00 €	
Velo club	600,00 €	
UNC	50,00 €	
Ecole du chat	50,00 €	
SNSM Belle Ile	400,00 €	
Syndicat d'élevage	500,00 €	
Belle Isle Carnaval	50,00 €	
CPIE	200,00 €	
Association Entre dans la Ronde	50,00 €	
La puce à l'oreille	300,00 €	2 abstentions
Secour'isle	200,00 €	
Association GRAND RAID	250,00 €	

3- : CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT 2018

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide de verser les sommes suivantes aux organismes de regroupement pour l'année 2018 :

- CAUE : 323,73 €
- Association des Maires et Présidents E.P.C.I. du Morbihan : 298,07 €
- Association Les Iles du Ponant : 6405 € (3.50 € x 1830 habitants population .DGF 2017)
- Mission Locale pour l'emploi des Jeunes du Pays d'Auray : 3 257,40 €

Séance levée à 21h56.

Vu, le Maire
Annaïck HUCHET